

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LOUVIGNÉ
DU 16 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David MOUSSAY, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de la convocation du conseil municipal : 06/07/2026

Présents : Messieurs MOUSSAY David, RUAULT Philippe, REHEL Olivier, BARBÉ Ludovic, CLAVREUL Yvan, LECOQ Damien, LOUIS Jean-Luc, PAILLARD Laurent et Mesdames BOURG Virginie, CHAPERON Isabelle, DURAND Mathilde (*arrivée à 20h45*), HELBERT Marion

Absentes excusées : Madame LÉAR Aurélie représentée par Monsieur MOUSSAY David, Madame MARSOLLIER-BIELA Virginie représentée par Monsieur RUAULT Philippe et Madame PELLION-AGUILAR Estelle représentée par Madame HELBERT Marion

Absent : NEANT

A été élu secrétaire de séance : Monsieur REHEL Olivier

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal étudie l'ordre du jour :

- Mise à jour du règlement du fonctionnement des services périscolaires au 1^{er} septembre 2026 ;
- Personnel communal : adhésion au dispositif de signallement proposé par le Centre de Gestion de la Mayenne ;
- Décision modificative n° 1 sur le budget principal ;
- Voirie : devis pour la reprise des écoulements d'eau pluviale sur le chemin des Giraudières ;
- Eclairage public : rénovation des éclairages iodure métallique ;
- Affaires diverses ;

Délibération n° 46/2026

Mise à jour du règlement du fonctionnement des services périscolaires au 1^{er} septembre 2026

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la commission Vie scolaire & Jeunesse a travaillé le mardi 07 juillet 2026 à l'actualisation du règlement du fonctionnement des services périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2026. Ceci afin de mieux répondre aux besoins des familles et de la collectivité.

Voici les modifications apportées :

- Refonte complète du chapitre relatif aux sanctions afin de privilégier une démarche éducative tout en laissant une possibilité d'adaptation selon la gravité des faits.
- Ajout de nouvelles dispositions concernant :
 - Les règles de vie en collectivité ;
 - L'état de santé de l'enfant ;
 - Les assurances ;
 - Les objets personnels.
- Rappel aux familles de l'obligation de retourner le règlement signé avant la rentrée scolaire. Il sera ensuite annexé sur le portail famille afin qu'il soit accessible à l'ensemble des services Enfance-Jeunesse.
- Demande que chaque famille dépose en Mairie son attestation de responsabilité civile pour chaque début d'année scolaire. Elle sera ensuite annexée sur le portail famille.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de le valider, ainsi un exemplaire pourra être envoyé à chaque famille pour acceptation avec le traditionnel courrier de rentrée. Il sera également diffusé sur le site internet et IntraMuros.

Après avoir pris connaissance de ce nouveau règlement du fonctionnement des services périscolaires, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de le valider et de le mettre en application au 1^{er} septembre 2026.

Un exemplaire de ce règlement sera annexé à la présente délibération.

Réception en Préfecture le 20 juillet 2026

Arrivée de Madame Mathilde DURAND à 20h45

Personnel communal : adhésion au dispositif de signalement proposé par le Centre de Gestion de la Mayenne

Après débat et afin d'approfondir ce dossier, le Conseil Municipal souhaite ajourner cette décision et la remettre au vote lors du prochain Conseil Municipal du 14 septembre 2026.

Délibération n° 47/2026

Décision Modificative n° 1 sur le budget principal

Suite à la commission Finances & Administration générale du 30 juin 2026, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de prendre une décision modificative n° 1 pour ajuster le budget principal 2026 en prévision des projets suivants :

- Aménagement du local des jeunes dans le vestiaire foot ;
- Eclairage public : rénovation des éclairages iodure métallique ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide donc de procéder aux ajustements suivants :

<i>FONCTIONNEMENT</i>	<i>MONTANT</i>
<u>INVESTISSEMENT DEPENSE</u>	
Compte 231 Immobilisations corporelles en cours (opération n° 570 – Groupe scolaire)	- 24 000,00 €
Compte 204182 Bâtiments et installations (opération n° 740 – Eclairage public)	+ 14 000,00 €
Compte 2135 Installations générales, agencements, aménagements des constructions (opération n° 680 – Terrain de foot)	+ 10 000,00 €

Réception en Préfecture le 20 juillet 2026

Délibération n° 48/2026

Voirie : devis pour la reprise des écoulements d'eau pluviale sur le chemin des Giraudières

Monsieur Olivier REHEL, Adjoint au Maire, explique au Conseil Municipal avoir effectué une consultation pour la reprise des écoulements d'eau pluviale sur le chemin des Giraudières (busage du fossé). Les écobox ayant déjà été achetés par la Commune de Louvigné.

Il explique avoir effectué une consultation auprès de deux entreprises.

La commission Aménagement & Développement économique a bien étudié les propositions en commission le mercredi 08 juillet 2026.

Elle propose de retenir celle de la société SÉCHÉ Aménagement, du Bourgneuf la Forêt (53), pour un montant total de 3 457,75 € HT, soit 4 149,30 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de suivre les préconisations de la commission Aménagement & Développement économique et donc de retenir l'offre de la société SÉCHÉ Aménagement, du Bourgneuf la Forêt (53), pour un montant total de 4 149,30 € TTC.

Les crédits sont prévus au budget principal 2026 en section de fonctionnement.

Réception en Préfecture le 20 juillet 2026

Eclairage public : rénovation des éclairages iodure métallique

Monsieur Olivier REHEL, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal l'estimation sommaire du projet d'éclairage public pour le remplacement de 29 lanternes iodure métallique présentes sur la Résidence de l'Angelière, la Résidence la Porte, la Rue du Maine, la Route de Bazougers, la Rue du Prieuré et la Résidence la Fontaine. Il précise que ces lanternes iodure métallique ne sont plus commercialisées et que ces travaux permettraient à la Commune de Louvigné de faire des économies d'énergie.

Il précise qu'à ce niveau d'instruction du dossier les montants mentionnés ci-dessous sont communiqués à titre indicatif. Les éléments détaillés seront transmis ultérieurement après une étude approfondie de l'opération.

Territoire d'Énergie Mayenne propose à la Commune de réaliser ces travaux aux conditions financières suivantes :

Rénovation de l'éclairage public

Estimation HT des travaux EP (a)	Subvention de Territoire d'Énergie Mayenne 25 % (b)	Maîtrise d'œuvre 6 % (c)	Assiette éligible au Fonds vert (d)	Participation Fonds vert ⁽¹⁾ (e)	Reste à charge de la Commune (= a-b+c-e)
18 387,75 €	4 596,94 €	1 103,27 €	19 491,02 €	2 923,65 €	11 970,43 €

Territoire d'Énergie Mayenne finance cette opération à hauteur de 25 % du montant HT, selon les modalités définies par son Comité Syndical. Il est rappelé que cette estimation reste conditionnée au choix des fournitures opéré par la Commune.

⁽¹⁾ L'état dans le cadre du dispositif France nation verte (Fonds vert) finance jusqu'à 15 % du montant total (assiette éligible = estimation des travaux + maîtrise d'œuvre) dans la limite du montant fixé par l'arrêté du 23 mai 2024 soit 2 923,65 €. Le solde (colonne a – colonne b + colonne c – colonne e) constitue la participation à charge de la Commune.

Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) ainsi que les CEE seront récupérés par Territoire d'Énergie Mayenne.

Conformément aux dispositions arrêtées par le comité syndical le 07 décembre 2011, une contribution de 50 % des sommes dues sera demandée au moment de la commande des travaux de l'entreprise réalisatrice.

Le solde des participations sera ajusté au coût réel des travaux à la clôture de l'opération suite à la réception des travaux. Le versement de celle-ci interviendra à réception du titre émis par Territoire d'Énergie Mayenne.

Ces explications entendues et après délibération,

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le projet et de contribuer aux financements proposés par Territoire d'Énergie Mayenne selon **l'application du régime dérogatoire** :

A l'issue des travaux, acquittement en capital, des travaux d'éclairage public sous forme de Fonds de concours d'un montant de :	11 970,43 €	Imputation budgétaire en section dépense d'investissement au compte 204182
---	--------------------	---

Les crédits seront inscrits au budget principal 2026.

Réception en Préfecture le 20 juillet 2026

QUESTIONS DIVERSES

Générale du solaire : présentation du projet de centrale photovoltaïques au sol

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de centrale photovoltaïque au sol de la société Générale du Solaire. Il explique les retombées économiques que cela pourrait avoir pour la Commune de Louvigné.

Un rendez-vous est d'ores et déjà fixé avec Territoire d'Energie Mayenne le 24 août 2026 pour évoquer ce dossier.

Le Conseil Municipal, après débat, donne son accord pour approfondir ce projet.

Zoom sur l'agenda :

- Laval économie organise le jeudi 17 septembre 2026 de 8h30 à 10h, salle du Conseil Municipal de Louvigné, un petit-déjeuner à destination des artisans, commerçants et TPE/PME de Louvigné :
 - Présentation des offres et aides de Laval économie ;
 - Présentation du projet « Village d'artisans » dans la ZA La Chauvinière ;
- La cérémonie pour l'accueil des nouveaux arrivants est programmée le samedi 03 octobre 2026 de 11h à 12h (salle « La Aula ») ;
- La 5^{ème} matinée citoyenne sera organisée le samedi 10 octobre 2026 de 8h30 à 12h30 ;
- Le repas des personnes âgées est prévu le samedi 14 novembre 2026 ;
- La cérémonie du 11 novembre 2026 aura lieu le dimanche 15 novembre 2026 ;
- La cérémonie pour la plantation de l'arbre des naissances 2026 est prévue le samedi 21 novembre 2026 de 11h à 12h ;

Commission Communication & Citoyenneté / Vie associative

Compte-rendu de la réunion du comité de jumelage du 16 juin 2026 :

1- Engagement des municipalités

Les Maires des 3 communes (Argentré, Louvigné et Soulgé sur Ouette) confirment leur soutien et leur engagement au sein du comité.

Ils souhaitent connaître maintenant la position de la nouvelle Maire, Alexandra Hörtrich. Contact est pris.

2- Echange ascension 2027

Date du 06 au 09 mai 2025 pour les 35 ans du jumelage

Compte-rendu de l'assemblée générale du FC Soulgé Louvigné du 22 juin 2026 :

1- Ouverture de l'Assemblée Générale

Le président a ouvert la séance en remerciant l'ensemble des personnes présentes, notamment les Maires de Soulgé-sur-Ouette et de Louvigné, les joueurs, les éducateurs, les dirigeants et les nombreux bénévoles qui participent à la vie du club.

Plusieurs faits marquants de la saison ont été soulignés :

- La montée de l'équipe futsal ;
- L'arrivée de six nouveaux arbitres ;
- Le départ de plusieurs entraîneurs, chaleureusement remerciés pour leur engagement ;
- Un hommage particulier a été rendu à Louise, avec des remerciements adressés à son père pour sa présence.

À cette occasion, le club a également présenté le nouveau jeu de maillots des U15, remporté lors d'un concours organisé par la Fédération Française de Football en partenariat avec Volkswagen.

2- Rapport moral

Le club compte **219 licenciés**, un effectif globalement stable. La légère baisse observée chez les seniors et les jeunes est compensée par le développement de la section futsal.

Arbitrage

Le club poursuit ses efforts en matière d'arbitrage avec désormais **8 arbitres** (4 adultes et 4 jeunes), soit bien au-delà des obligations réglementaires.

Discipline

Le bilan disciplinaire reste un point de vigilance :

- Seniors : 73 cartons jaunes et 7 cartons rouges (1 424 € d'amendes).
- Jeunes : 8 cartons jaunes et 1 carton rouge (162 € d'amendes).

Formation

Aucune formation d'éducateur n'a été suivie cette saison. De nouveaux formats plus accessibles seront proposés dès la prochaine saison.

Mutations

Le club a enregistré **15 arrivées** (13 seniors et 2 jeunes), représentant un coût de **1 935 €**.

3- Rapport financier

Les comptes font apparaître un déficit comptable de **7 700 €**.

Cette situation s'explique principalement par :

- L'amortissement du terrain de beach soccer (environ 4 000 €) ;
- Le versement différé d'une subvention liée à l'emploi de Jérôme (environ 2 500 €).

Malgré ce résultat, la trésorerie demeure saine et le budget annuel du club avoisine les **100 000 €**.

Les comptes ont été **approuvés à l'unanimité**.

4- Budget prévisionnel 2026-2027

Le budget présenté vise un retour à l'équilibre.

Pour y parvenir, plusieurs actions sont envisagées :

- Création d'une nouvelle manifestation avec un objectif de **5 000 €** de recettes ;
- Suppression des remboursements kilométriques des entraîneurs seniors ;
- Développement des partenariats ;
- Facturation des interventions du salarié réalisées en dehors du club ;
- Poursuite du développement du nombre de licenciés.

Le coût moyen d'un licencié est estimé à **352 € par an**, tandis que la section futsal représente un coût supérieur aux recettes générées.

Cotisations 2026-2027

Les cotisations augmentent de **20 €** afin d'accompagner l'évolution des charges.

Catégorie	Cotisation
Adultes	130 €
Adolescents	120 €
Jeunes	110 €
Loisirs	80 €
Double licence (football + futsal)	180 €
Groupeement féminin	150 € ou 135 € selon la catégorie

Le paiement échelonné reste possible.

Le budget prévisionnel a été **adopté à l'unanimité**.

5- Bilan sportif

Les responsables de chaque catégorie ont présenté le bilan de la saison.

Groupeement féminin

Samuel prendra la responsabilité du groupeement à compter du mois de juillet.

École de football

- **U6-U7** : 10 enfants, 9 renouvellements prévus, priorité au plaisir de jouer.
- **U8-U9** : 13 joueurs, progression régulière.
- **U10-U11** : très belle saison avec une montée en inter-secteur.
- **U12-U13** : montée de l'équipe A en D2 et belle progression de l'équipe B.
- **U15** : excellente deuxième partie de saison avec une seule défaite et une qualification aux finales départementales de futsal.
- **U17** : saison plus compliquée en raison d'un effectif réduit, mais un groupe exemplaire dans son état d'esprit.

Seniors

- **Équipe C** : montée obtenue.
- **Équipe B** : 5^e place et objectif sportif atteint.
- **Équipe A** : saison irrégulière mais une 5^e place finale dans la première moitié du classement.

6- Perspectives 2026-2027

Le club souhaite poursuivre son développement autour de plusieurs axes :

- Relancer les formations d'éducateurs ;
- Développer de nouvelles animations afin d'améliorer les recettes ;
- Renforcer les partenariats privés ;
- Optimiser les interventions du salarié en proposant certaines prestations à l'extérieur ;
- Construire un calendrier annuel d'animations afin de sécuriser les ressources financières.

7- Conclusion

L'Assemblée Générale a confirmé la bonne dynamique sportive du club, illustrée par plusieurs montées et la stabilité des effectifs. Les principaux défis pour la saison 2026-2027 porteront sur l'équilibre financier, le développement des ressources propres, la formation des éducateurs et la poursuite du travail engagé auprès des jeunes licenciés.

Bulletin municipal de juillet 2026

Point sur la distribution du bulletin municipal de juillet 2026 : livraison en Mairie programmée mardi 21 juillet 2026 et distribution le samedi 25 juillet 2026.

La prochaine réunion de la commission Communication & Citoyenneté / Vie associative est programmée le mardi 15 septembre 2026 à 20h30 pour l'organisation, entre autres, de la 5^{ème} matinée citoyenne.

Commission Entretien & Cadre de vie

Compte-rendu de la commission Entretien & Cadre de vie du lundi 06 juillet 2026 : Monsieur Philippe RUAULT, Adjoint au Maire, donne le compte-rendu de la commission Entretien & Cadre de vie du lundi 06 juillet 2026.

Les projets à l'étude :

- Démolition des préfabriqués du groupe scolaire : au vu des derniers devis, la commission a décidé de continuer le projet de création d'une salle de classe dans la Maison des Associations en intégrant la rénovation des toilettes dans le projet global. Prochaines visites prévues avec les plaquistes, carreleurs, électriciens et entreprises spécialisées en détection incendie. Nous avons priorisé des entreprises de Louvigné. La démolition pourra être bruyante mais concentrée sur une ou deux journées. L'accès pour les travaux se fera par l'entrée principale (grande rue) pour la sécurité des élèves et limiter la gêne. Un tri a été commencé par les instituteurs dans les préfabriqués. En ce qui concerne le mobilier stocké, nous allons mettre en vente ce qui est en bon état et le reste sera emmené à la déchetterie.
- Climatisation du groupe scolaire : avec le changement climatique et les difficultés que cela entraîne, la commission a échangé sur l'installation de système de climatisation sur le groupe scolaire. Des aides sont actuellement possibles (notamment EDF) sous réserve d'être éligible au programme EduRénov (rénovation énergétique des écoles), programme lancé par la Banque des Territoires. Une étude va être menée pour climatiser le restaurant scolaire et le bloc maternel (2 classes maternelles et le dortoir). Monsieur le Maire va se rapprocher de Monsieur Stéphane LANDRÉ, Conseiller Energie Patrimoine près de Laval Agglomération, pour l'aider à monter le dossier EduRenov.
- Salle « La Aula » : Les murs, le plafond et le bar ont été repeints par les agents communaux et les jeunes du chantier « Argent de Poche ». La commission a fait son choix sur le stratifié du bar et les tasseaux en bois devant le bar (classement au feu obligatoire). Restera l'éclairage en LED à poser. La commission a étendu sa réflexion sur le plan de travail et l'évier. La commission va travailler sur la possibilité d'harmoniser les couleurs ensuite avec l'ensemble de la salle.
- Caméra urbaine à l'entrée du bourg côté Rte d'Argentré : elle est installée et mise en fonction le 30 juin 2026.

La prochaine réunion de la commission Entretien & Cadre de vie est programmée le jeudi 08 octobre 2026 à 20h30.

Commission Vie scolaire & Jeunesse

Compte-rendu de la réunion CTG organisée à Argentré le mercredi 17 juin 2026 : Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la réunion CTG du mercredi 17 juin 2026 :

1- Communication entre les communes

Un manque de communication et de transparence a été constaté depuis le changement de personnel à Argentré.

Il a été convenu :

- D'améliorer les échanges entre les communes ;
- D'organiser un bilan à mi-année et un bilan de fin d'année entre Argentré, Louvigné et Soulgé-sur-Ouette.

2- Fréquentation des accueils de loisirs

Une baisse des inscriptions est constatée pendant les vacances scolaires.

Cette diminution pourrait être liée à une offre d'activités jugée moins attractive.

La coordinatrice de la CTG poursuit actuellement son analyse afin d'identifier les causes de cette évolution.

3- Situation budgétaire

Le budget 2026 est en augmentation.

Cette hausse s'explique principalement par le déficit généré par le séjour au ski organisé en 2024 :

- 34 enfants inscrits ;
- Seulement 15 participants au départ.

Le coût important de ce séjour pour les familles conduit aujourd'hui à s'interroger sur son maintien.

Une réflexion est engagée afin d'étudier d'autres possibilités, notamment en lien avec le comité de jumelage.

4- Prochaine réunion

La prochaine réunion de la CTG est fixée au :

Mercredi 30 septembre 2026 à 17h45.

Compte-rendu de la commission Vie scolaire & Jeunesse du mardi 07 juillet 2026 : Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la commission Vie scolaire & Jeunesse du mardi 07 juillet 2026 :

- Achat d'un aspirateur-laveur pour les bâtiments communaux : la commission a étudié l'acquisition d'un aspirateur-laveur sans fil destiné au nettoyage des bâtiments communaux.

o Eléments retenus :

Le choix s'oriente vers le modèle DREAME T16 pro (prix 599 € TTC chez Boulanger), reconnu pour :

- Ses performances d'aspiration ;
- Son autonomie ;
- La possibilité d'acquérir une batterie supplémentaire permettant une utilisation prolongée ;

o Décision :

Un seul appareil sera acheté dans un premier temps afin de réaliser un test durant le mois de septembre.

A l'issue de cette période d'essai, la commission décidera de l'opportunité d'acquérir d'autres appareils ou d'étudier d'autres modèles.

- Ecole « Le Grand Pré » - sortie à Argentré le mardi 29 septembre 2026 : la classe des CM1/CM2 ira à Argentré le mardi 29 septembre 2026 pour visiter la bibliothèque puis la gendarmerie. Un pique-nique au plan d'eau est prévu le midi.

Le coût du transport sera de 250 € TTC et effectuer par la société TRANSDEV STAO, de Laval (Mayenne).

Commission Aménagement & Développement économique

Compte-rendu de la commission Aménagement & Développement économique du mercredi 08 juillet 2026 : Monsieur Olivier REHEL, Adjoint au Maire, donne le compte-rendu de la commission Aménagement & Développement économique du mercredi 08 juillet 2026.

- Local technique : le devis pour l'achat d'une cuve GNR de 750L avec station de pompage a été validé chez Anjou Maine Céréales, de Louvigné (Mayenne), pour un montant 1 452,00 € TTC.

- Voirie :
 - o Le devis pour l'achat d'un pochoir « 30 » a été validé chez MAVASA, de Changé (Mayenne), pour un montant de 277,80 € TTC. Cela permettra aux adjoints techniques de pouvoir faire de la signalisation horizontale sur les zones 30 dans le bourg.
 - o Le devis pour la réfection de la voie menant à la Grande Boisardière (reprofilage en GNT 0/20 et revêtement bicouche) a été validé auprès de la société SÉCHÉ Aménagement, du Bourgneuf la Forêt (53), pour un montant total de 2 523,60 € HT, soit 3 028,32 € TTC. Les travaux seront effectués en même temps que le PATA et les travaux de reprise des écoulements d'eau pluviale sur le chemin des Giraudières. Les crédits sont prévus au budget principal 2026 en section d'investissement.
 - o Date pour l'intervention PATA 2026 : étant donné les conditions climatiques, le PATA est reporté en septembre 2026.
- Jardin des Capucines VI - viabilisation 2^{ème} phase :
 - o La pose des lampadaires a été réalisée aujourd'hui ;
 - o L'aménagement paysager est programmé pour septembre 2026 ;
- Elagage/broyage : la fin de l'élagage des chemins de randonnées (Les Arcis et voie LGV) est prévue le lundi 17 août 2026.
- Machine à pains : la mise en place a été effectuée le lundi 13 juillet pour une mise en service le mercredi 15 juillet 2026. Elle ne sera pas approvisionnée pendant les congés estivaux de La Galerie des Saveurs, soit du 15 août au 07 septembre 2026.

La prochaine réunion de la commission Aménagement & Développement économique est programmée le lundi 07 septembre 2026 à 20h30.

Liste des délibérations :

- N° 46/2026 – Mise à jour du règlement du fonctionnement des services périscolaires au 1^{er} septembre 2026 ;
- N° 47/2026 – Décision Modificative n° 1 sur le budget principal ;
- N° 48/2026 – Voirie : devis pour la reprise des écoulements d'eau pluviale sur le chemin des Giraudières ;
- N° 49/2026 – Eclairage public : rénovation des éclairages iodure métallique ;

Les prochaines réunions du Conseil Municipal sont programmées les :

14 septembre 2026 à 20h30

12 octobre 2026 à 20h30

23 novembre 2026 à 20h30

14 décembre 2026 à 20h30

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le président a déclaré la séance close.

David MOUSSAY Président	Olivier REHEL Secrétaire de séance
----------------------------	---------------------------------------